



Les chiffres: Violence faite aux femmes et aux filles au Canada

La violence faite aux femmes et aux filles comprend la violence domestique (violence par un partenaire intime, ou VPI, et violence familiale), les agressions sexuelles, l'harcèlement sexuel, le viol, les mariages forcés, les mutilations génitales, et la traite à des fins sexuelles. La violence conjugale peut être:

- Physique (utilisation des mains ou d'objets comme armes, agressions, meurtres)
- Sexuelle (utilisation de menaces, intimidation, ou force physique dans des actes sexuels non désirés)
- Émotionnelle ou verbale (menaces de violence contre d'autres ou contre soi-même, commentaires humiliants ou dégradants, isolement, séquestration, destruction de biens)
- Financière (vol ou contrôle d'argent ou d'objets de valeur, forcer quelqu'un à travailler, ne pas permettre à quelqu'un de travailler)
- Spirituelle (utiliser les croyances d'une personne pour la manipuler, la dominer, ou la contrôler)
- Harcèlement
- Reproductive (forcer une personne à utiliser une forme particulière de contrôle des naissances ou à ne pas en utiliser du tout, avortements forcés, grossesses forcées)



La violence conjugale est systématiquement la forme la plus commune de violence faite aux femmes au Canada.¹

Sept sur dix des personnes victimes de violence familiale sont des femmes et des filles.²

7/10

La moitié de toutes les femmes au Canada ont vécu au moins un incident de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans.³

De tous les incidents d'agression sexuelle en 2014, 87% ont été commis contre des femmes. Les femmes ont autodéclaré 555 000 incidents d'agression sexuelle en 2014.⁴

La violence conjugale et la violence faite aux femmes peuvent toucher n'importe qui, sans égard à la race, la croyance, l'âge, l'orientation sexuelle, la capacité, ou le statut économique. Toutefois, certains groupes de femmes sont plus touchés que d'autres.

Les taux de violence conjugale et d'homicide sont plus élevés chez les femmes âgées de 15 à 24 ans.⁵

En 2013, les taux de crimes violents dans les territoires et le Nord provincial⁶ étaient plus de deux fois plus élevés que dans le sud du pays. Le taux de femmes et de filles victimes de crimes violents était 8 fois plus élevé dans les territoires et près de trois fois plus élevé dans le Nord provincial que dans le sud du pays.⁷

2,7
X

Les femmes autochtones sont 2,7 fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones.⁸ Les taux de violence conjugale faite aux femmes autochtones sont plus de trois fois plus élevés que chez les femmes non autochtones.⁹

Les femmes vivant avec des handicaps physiques ou cognitifs sont victimes de violence de deux à trois plus souvent que les femmes sans handicap.¹⁰ 60% des femmes en situation de handicap subissent une ou plusieurs formes de violence.¹¹

Les femmes immigrantes, réfugiées, et sans statut vivent des formes particulières de violence, notamment des menaces de les signaler à l'immigration et la crainte d'une éventuelle déportation.¹²



Les femmes lesbiennes et bisexuelles ont été de 3 à 4 fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de signaler des expériences de violence conjugale au cours des 5 dernières années (peut inclure des relations entre partenaires de sexe opposé).¹³

Les personnes transgenres sont presque deux fois plus susceptibles de signaler des incidents de violence par un partenaire intime, par comparaison au taux moyen de VPI vécu par les hommes et les femmes cisgenre.¹⁴

Quatre sur dix survivantes de VPI (42%) ont signalé avoir été blessées physiquement. Le type le plus commun de blessures signalées comprend les contusions (95%), et les coupures, égratignures, ou brûlures (30%).¹⁵



L'enquête sociale générale de 2009 sur la victimisation révèle qu'environ 63 300 (11%) des femmes ont autodéclaré avoir été victimisées par un conjoint pendant qu'elles étaient enceintes.¹⁶

En 2011, les hommes étaient responsables de 83% des incidents de violence envers des femmes ayant fait l'objet d'un signalement. Dans la plupart des cas (45%), l'auteur était le partenaire intime de la femme (conjoint ou partenaire amoureux).¹⁷

Homicide

Les femmes sont quatre fois plus susceptibles que les hommes d'homicide par un partenaire intime.¹⁸

Environ tous les six jours, une femme au Canada est assassinée par son partenaire intime. Des 83 homicides par un partenaire intime signalés à la police en 2014, 67 victimes – plus de 80% – étaient des femmes.¹⁹

Les femmes autochtones sont six fois plus susceptibles d'être assassinées que les femmes non autochtones.²¹



Selon la GRC, 1 181 femmes et filles autochtones sont disparues ou ont été assassinées au Canada entre 1980 et 2012.²² Toutefois, diverses organisations de terrain et la ministre de la Condition féminine du Canada croient que ce chiffre est beaucoup plus élevé (près de 4 000).²³

Victimes signalées d'homicide par un partenaire intime, 2014



Source: Statistique Canada 2015²⁰



Les maisons d'hébergement pour femmes offrent un espace sécuritaire où guérir et se rétablir des expériences de violence. Les services dépassent de beaucoup le simple hébergement. Les maisons créent des communautés, offrent multiples programmes, et aident les femmes à rebâtir leur vie.

Les maisons d'hébergement offrent une foule de services, notamment du counseling 24/7, des programmes pour enfants, des cours sur l'art d'être parent, des services en santé mentale, alcoolisme et toxicomanie, des cours sur la nutrition et des cuisines communautaires, des services d'aide juridique et au logement, des programmes pour les hommes, et du soutien pour s'inscrire à des programmes d'études et d'apprentissage. Les femmes peuvent se prévaloir de ces services même si elles ne résident pas dans une maison d'hébergement. De nombreuses maisons d'hébergement fonctionnent selon une approche féministe, tenant compte des traumatismes et de réduction des méfaits.²⁴

Il y a plus de 500 maisons d'hébergement pour femmes et enfants fuyant la violence au Canada.²⁵



N'importe quelle nuit au Canada, 3 491 femmes et leurs 2 724 enfants dorment dans des maisons d'hébergement parce que leur foyer n'est pas sécuritaire.²⁶ Et environ 300 femmes et enfants sont refusés parce que les maisons d'hébergement sont déjà à capacité.²⁷ Des milliers d'autres personnes participent à des programmes et bénéficient de services externes.²⁸

Une étude menée en 2016 par Hébergement femmes Canada auprès de 234 maisons d'hébergement a trouvé que 97% d'entre elles ont déclaré avoir hébergé des femmes et enfants d'autres provinces et territoires.²⁹

Sous-signalement et systèmes défectueux

Selon l'enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation, 83% des incidents d'agression sexuelle n'ont pas été signalés à la police.³⁰

Quand des femmes racisées signalent des incidents de violence à la police, leurs cas sont traités avec moins de sérieux et les auteurs de violence sont souvent sanctionnés moins sévèrement dans le système de justice pénale.³¹

Une recherche de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a trouvé que les homicides de femmes autochtones sont plus susceptibles de ne pas être résolus. Seulement 53% des cas de



meurtres dans la banque de données de l'AFAC ont été résolus, par comparaison à 84% de l'ensemble des meurtres au Canada.³²

Signalements de violence par un partenaire intime, 2014



■ Signalement à la police (30%)
■ Pas de signalement (70%)

Source: Statistique Canada 2016³³

Obstacles au départ

Des études ont montré que les menaces à la sécurité des femmes et le potentiel de violence grave et d'homicide s'accroissent lorsqu'elles quittent leur agresseur.³⁴ Une recherche a montré que 75% des femmes qui arrivent dans des maisons d'hébergement étaient dans une situation de danger «extrême» ou «grave».³⁵



Les sondages annuels d'HFC ont systématiquement trouvé que le manque de logements sécuritaires et abordables était le principal motif poussant les femmes à retourner chez leur agresseur.³⁶ Près de 30% des maisons sondées n'avaient pas d'options de logements sociaux dans leur région.³⁷ La pauvreté et la perte de logement sont des obstacles importants qui empêchent les femmes de quitter une relation de violence.³⁸

La VPI touche également les femmes sur leur lieu de travail. Une enquête du Congrès du travail du Canada menée en 2015 a trouvé que plus de la moitié (53%) des répondantes ont déclaré qu'au moins une forme de violence s'était produite sur leur lieu de travail ou à proximité. Près de 40% des victimes de violence conjugale ont déclaré que cela avait nui à leur capacité de se rendre au travail, et 8,5% ont avoué avoir perdu leur emploi à cause de cela.³⁹

Les femmes immigrantes, réfugiées, et sans statut font face à des obstacles particuliers pour accéder à la justice et aux services sociaux en raison notamment d'un manque d'accès à l'information concernant leurs droits, de barrières linguistiques, de l'isolement, et du fait d'ignorer où trouver de l'aide.⁴⁰

Sous-financement

En 2016, 40% des 234 maisons d'hébergement pour femmes sondées ont identifié un financement gouvernemental décroissant ou stagnant comme l'un des trois principaux défis qu'elles aient eu à relever au cours de l'année écoulée. 56% des maisons répondantes doivent renouveler leurs ententes de financement à chaque année.⁴¹



Alors que de nombreuses maisons d'hébergement reçoivent un financement gouvernemental inadéquat, les maisons desservant des femmes, des enfants, et des familles autochtones dans des réserves reçoivent jusqu'à 50% moins de subventions que leurs contreparties provinciales.⁴²

En 2016, le ministère fédéral Affaires autochtones et du Nord a déclaré avoir fourni des fonds à seulement 41 maisons d'hébergement pour desservir les 634 Premières nations reconnues au Canada.⁴³

Seulement 15 maisons d'hébergement desservent 53 communautés inuites dans tout le Nord. Plusieurs de ces maisons sont de petite taille et accessibles seulement par avion ou route de glace.⁴⁴

Références

- ¹ Sinha, M. (2013a). «La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2011. Section 3: La violence entre partenaires intimes.» Statistique Canada catalogue no 85-002-X. Ottawa, Ontario. [Disponible ici](#)
- ² Statistique Canada. (2016). «Infographie: La violence familiale au Canada 2014.» [Disponible ici](#)
- ³ Statistique Canada. (1994). Enquête sur la violence envers les femmes. [Disponible ici](#). Statistique Canada n'a pas produit d'enquête sur la VFF depuis 1993. Une nouvelle enquête de Statistique Canada est attendu au printemps 2018.
- ⁴ Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014. Statistique Canada Catalogue no. 85-002-X. Ottawa, Ontario. [Disponible ici](#)
- ⁵ Sinha (2013a).
- ⁶ Le Nord provincial fait référence aux régions nordiques de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, et le Labrador. Voir Allen, M., et Perreault, S. (2015). Les crimes déclarés par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2013. Statistique Canada Catalogue no. 85-002-x. [Disponible ici](#)
- ⁷ Allen et Perreault (2015).
- ⁸ Statistique Canada. (2017). «Étude : Femmes au Canada : Les femmes et le système de justice pénale.» [Disponible ici](#)
- ⁹ Boyce, J. (2014). La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014. Statistique Canada Catalogue no 85-002-X. [Disponible ici](#)
- ¹⁰ Odette, F. et Rajan, D. (Novembre 2013: 3). «Violence Against Women with DisAbilities and Deaf Women: An Overview.» London, Ontario: Learning Network, Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children. [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ¹¹ RAFH Canada. «Factsheet: Women with Disabilities and Violence.» [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ¹² Conseil canadien pour les réfugiés. «Comment le statut d'immigration peut affecter les femmes qui vivent des situations de violence.» [Disponible ici](#)
- ¹³ Ces statistiques comprennent les incidents de VPI vécues au cours des cinq dernières années; comme telles, elles peuvent inclure des relations de même sexe et de sexe opposé. Centre canadien de la statistique juridique. (2016: 14). La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2014. Statistique Canada Catalogue No. 85-002-X. Ottawa. Ontario. [Disponible ici](#)
- ¹⁴ Allen et Perreault (2015).
- ¹⁵ Sinha, M. (2013b: 8). Mesure de la violence faite aux femmes: Tendances statistiques. Statistique Canada Catalogue no. 85-002-X. Ottawa, Ontario. [Disponible ici](#)
- ¹⁶ Sinha (2013a: 28).
- ¹⁷ Sinha (2013b: 8).
- ¹⁸ Miladinovic, Z. et Mulligan, Leah. (2015: 23). L'homicide au Canada, 2014. Statistique Canada Catalogue no. 85-002-x. Ottawa, Ontario. [Disponible ici](#)
- ¹⁹ Statistique Canada. (2015a). Tableau 6: Homicides commis par un partenaire intime, selon le sexe de la victime, Canada, 1994 à 2014. [Disponible ici](#)
- ²⁰ Statistique Canada (2015a).
- ²¹ Statistique Canada. (2015b). L'Homicide au Canada, 2014. [Disponible ici](#)
- ²² GRC. (2014). Les femmes autochtones disparues et assassinées: Un aperçu opérationnel national. [Disponible ici](#)
- ²³ Paul, J. (2016). «Confusion Reigns over Number of Missing, murdered Indigenous Women.» CBC News, Politics. [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ²⁴ Hébergement femmes canada. (2017). «Les maisons d'hébergement sont beaucoup plus que des refuges contre la violence – ce sont des endroits où les femmes peuvent rebâtir leur vie.» [Disponible ici](#)



- ²⁵ Données administratives internes.
- ²⁶ Beattie, S. et Hutchins, H. (2015). Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2014. Statistique Canada Catalogue no. 85-002-x. Ottawa, Ontario. [Disponible ici](#)
- ²⁷ Ce calcul est basé sur 13 vécu de 201 enfants et 338 femmes (539 personnes au total), dont 56% ont été refusées de maisons d'hébergement déjà à pleine capacité le jour du portrait instantané, le 16 avril 2014 (Beattie et Hutchins 2015).
- ²⁸ RCMHF (2016). «Les maisons s'expriment» [Disponible ici](#)
- ²⁹ RCMHF (2016).
- ³⁰ Conroy et Cotter (2017:16).
- ³¹ Ruparelia, Rakhi. (2012). «All That Glitters is not Gold: The False Promise of Victim Impact Statements.» PP. 665-700 dans *Sexual Assault in Canada: Law, Legal Practice and Women's Activism*, édité par Sheehy, E. [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ³² AFAC. (2015). «Fact Sheet: Missing and Murdered Aboriginal Women and Girls.» [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ³³ Statistique Canada (2016).
- ³⁴ Cairns, K., et Hoffart I. (2009). «Keeping Women Alive- Assessing the Danger.» Rapport préparé pour l'ACWS. [Disponible ici \(en anglais\)](#); Hoffart, I., et Cairns, K. (2012). «Strength in Numbers: A Ten Year Trend Analysis of Women's Shelters in Alberta.» Rapport préparé pour l'Alberta Council of Women's Shelters (ACWS); Pelly, L. (2016, 6 décembre). «Leaving Relationship is the 'Most Dangerous Time' for Domestic Violence Victims, Experts Say.» CBC News. [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ³⁵ Ces statistiques font référence à une étude de 2005 dans dix maisons d'hébergement pour femmes violentées au Canada. 362 résidentes ont participé à un sondage sur leur arrivée et leur rétroaction à la sortie. Une partie du sondage concernait l'évaluation du danger. Voir Tutty, L. (2015). «Addressing the safety and trauma issues of abused women: A cross-Canada study of YWCA shelters.» *Journal of International Women's Studies*, 16(3): 101-116.
- ³⁶ RCMHF (2014). «Les maisons s'expriment.» [Disponible ici](#)
- ³⁷ RCMHF. (2015). «Les maisons s'expriment.» [Disponible ici](#); RCMHF. (2016). «Les maisons s'expriment.» [Disponible ici](#)
- ³⁸ Burnette, C., Ford-Giboe, M., Berman, H., Wathen, N., et Ward-Griffin, C. (2016). «The Day-to-Day Reality of Delivering Shelter Services to Women Exposed to Intimate Partner Violence in the Context of System and Policy Demands.» *Journal of Social Service Research*, 0(0): 1-17.
- ³⁹ Congrès du travail du Canada (CTC). (2015). «Violence conjugale au travail.» [Disponible ici](#)
- ⁴⁰ Conseil canadien pour les réfugiés. «Comment le statut d'immigration peut affecter les femmes qui vivent des situations de violence.» [Disponible ici](#)
- ⁴¹ RCMHF (2016).
- ⁴² Johnson, A. (2011). «Moving Forward! Planning for Self-determination.» Rapport final préparé pour l'Alberta Council of Women's Shelters. [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ⁴³ Amnistie Internationale. (2016). «Canada: Close the funding gap to ensure safety and support for Indigenous women and girls escaping violence.» [Disponible ici \(en anglais\)](#)
- ⁴⁴ Amnistie Internationale (2016).

